Port-au-Prince, le 22 xnai 2023

Magistrat Jean Joseph LEBRUN

Président

Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ) n ses Bureaux. 

Objet : Transmission de différentes correspondances relatives au processus biaisé de désignation d'une personnalité de la société civile au

CSPJ

Monsieur le Président,

Nous, organisations de Promotion et de Défense des Droits humains, dûment représentées, vous transmettons, sous le couvert de la présente, les copies conformes de nos différentes correspondances de contestation et de dénonciation relatives au processus de désignation d'une personnalité de la société civile au Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ).

Nous vous rappelons que ces correspondances remontent à 2021 et sont disponibles au Secrétariat Technique du CSPJ. De plus, suite à la contestation des signataires de la présente et tenant compte des graves irrégularités et défaillances constatées dans les documents alors transmis par l'Office de Protection du Citoyen (OPC), le CSPJ avait, on date du 30 avril 2021, considéré l'élection du 31 mars 2021 comme nulle et non avenue. Il avait, en outre, exigé que l'OP C procède à un audit du processus de désignation effectué.

Depuis, rien n'a été fait. Sans tenir compte des antécédents et sans répondre aux exigences du CSPJ, le Protecteur a, dans un mémorandum daté du 10 octobre 2022, relancé le processus dans les mêmes conditions questionnables et dans un contexte de chaos politique, social et institutionnel. Ce qui a encore une fois été dénoncé par les organisations de Promotion et de Défense des Droits humains.

Aussi convient-il de souligner à votre attention et ce, sans équivoque, que nous n'avons participé à aucun processus ayant abouti à la désignation d'un représentant de notre secteur. Nous ne souscrivons donc pas à la démarche irresponsable du Protecteur qui, en date du 15 mai 2023, vous a acheminé le nom de Maître Arnel REMY, comme représentant de la société civile devant siéger au C

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Or anisation** | **Re résentant.e** |
| l. | Plateforme des Or anisations Haïtiennes de Droits Humains - POHDH | Alerm PIERVILUS |
| 2 | Commission E isco ale Nationale Justice et Paix / CE-JILAP | Jocel ne COLAS |
| 3. | Réseau National de Défense des Droits Humains — RNDDH | Ros AUGUSTE DUCENA |
| 4. | Sant Karl Lévê ue - SIKL | Père Gard MAISONNEUVE |
| 5. | Pro ramme Alternatif Justice — PAJ | Freud JEAN |
| 6. | Fondation Grou e d'Alternatives et de Justice / F-GAJ | Roland WASEMBECK |
| 7. | Centre de recherche et de formation économique et sociale pour dévelo - CRESFED | Suzy CASTOR |
| 8. | Mouvement des Femmes Haïtiennes pour l'Education le Dévelo ement - MOUFHED | Dilia LEMAIRE |
| 9. | Ka Fanm | Danièle MAGLOIRE |
| 10. | Solidarite Fanm A is èn - SOFA | Evel ne LARRIEUX |
| 11. | Fanm Deside | Marie An e NOËL |
| 12. | Asos as on Fanm Solè d A iti — AFASDA | Elvire EUGÈNE |
| 13. | Conseil Haïtien des Acteurs non Etati ues — CONHANE | Edouard PAULTRE |
| 14. | Fondation Je Kiere - FJKL | Samuel MADISTIN |
| 15. | Bureau des Avocats Internationaux - BAI | Mario JOSEPH |
| 16. | Vision Haïtienne des Droits de l'homme -VHDH | Jules ROMULUS |